

## **Synthèse de l'atelier citoyen du 4 février 2020**

### **« Mobilités de demain dans les Pyrénées-Orientales »**

#### **Le contexte :**

Le Département des Pyrénées-Orientales a souhaité associer davantage les citoyens à l'élaboration des politiques publiques. Dans le cadre de cette volonté forte portée par ses élu.es, le Département s'est engagé dans une démarche intitulée « Imagine les Pyrénées – Orientales » qui a permis de déterminer, au fil des mois, avec toutes les bonnes volontés, des axes d'action jugés comme prioritaires.

Le dialogue citoyen instauré continue pour co-construire des projets avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent.

Le Département a ainsi mis en place des Ateliers citoyens pour mettre en œuvre certains engagements identifiés au cours de la période de concertation. Le premier de ces Ateliers s'est déroulé le 4 février dernier à la Salle Canigou du site Christian Bourquin, et il était consacré aux mobilités de demain dans les Pyrénées-Orientales.

#### **L'organisation de l'atelier :**

Le rendez-vous a été préparé et animé en lien étroit avec Julien DE LABACA, consultant spécialisé dans les nouvelles mobilités en France et dans de nombreux pays.

Pour faciliter les échanges, les inscriptions de 80 personnes ont été validées.

Le jour J, ces 80 personnes ont été réparties autour de 10 tables, avec 1 référent par groupe et un sujet à choisir entre **1-** les itinéraires cyclables de demain ou **2-** les aires de covoiturages de demain.

Après une brève introduction de la Présidente du Département et la présentation de quelques données par les services Infrastructures et déplacements de la collectivité, chaque groupe a disposé de 40 minutes pour travailler sur le sujet choisi, avec parfois des élu.e-s eux aussi installé.es autour des tables, en tant qu'usagers.

Les priorités des habitants émises ce soir-là ont été analysées le soir même et une synthèse non exhaustive a été communiquée en direct à l'ensemble des participant.es.

#### **La synthèse post-atelier :**

##### ➤ Itinéraires cyclables

Ce sujet a été choisi par 60 % des participant.es qui ont fait 37 propositions.

##### Propositions des participant.es :

- 7 ont concerné les services (18%) à proposer : une majorité des propositions ont exprimé la nécessité de pouvoir stationner (de manière sécurisée), recharger et réparer son vélo (notamment électrique). Il s'agit donc de déployer des "stations" multiservices vélo pour répondre à cette demande, et ce au droit des principaux axes vélo,
- 6 ont concerné la panneautique et la signalétique (16%) : majoritairement, les participants pensent que la panneautique et la signalétique doivent servir à séparer la voirie vélo de celle des voitures, à délimiter et à matérialiser les pistes et/ou bandes cyclables. Le revêtement pourrait être une variable d'ajustement.

- 6 ont concerné le maillage (16%) : avec une tendance visant à mailler le réseau cyclable en priorisant les axes structurants (véloroutes majoritairement) et une autre attente consistant à investir les villages, les commerces, les ZA pour créer un maillage de proximité,
- 6 ont concerné l'information citoyenne (16%) : la pédagogie auprès des publics cibles mais aussi des automobilistes semble primordiale. L'incitation à une mobilité plus vertueuse, à l'écotourisme et la concertation viennent ensuite.
- Parmi les autres propositions, 4 ont concerné la continuité cyclable (10%), 3 les sites propres, les pistes cyclables, la sécurité des cyclistes (8%) et enfin 3 l'entretien (8%),

#### Suites à donner :

Les participant.es ont insisté sur la nécessité d'apporter des réponses en termes de services, notamment en intégrant des espaces de stationnement, et des équipements permettant de faciliter l'usage du vélo au quotidien. La création d'un véritable réseau cyclable (maillage + signalétique + panneautique) a été fortement réclamée. Les participant.es souhaitent disposer d'une infrastructure vélo reconnaissable, séparée des autres circulations, facile à utiliser et à comprendre.

Il s'agit donc de construire une stratégie cyclable en suivant cette logique. Pas uniquement en créant des linéaires cyclables, mais en réfléchissant à un réseau global : quels axes structurants (majoritairement pistes cyclables rapides) ? quels aménagements pacifiés (bourgs, centres urbains) ? quelle identité visuelle (au sol, sur les panneaux, sur les applications) ? et quelle typologie pour déployer des services ?

Les premières actions rapidement réalisables pourraient être de créer une identité graphique/visuelle autour de ce futur réseau, afin de pouvoir communiquer sur ce dernier, intégrer de la signalétique sur les pistes existantes, et envisager les prochaines. Il pourrait également s'agir de digitaliser l'infrastructure actuelle et de faire du monitoring avec des outils numériques sur les infrastructures prévues (ex : Géovélo).

#### ➤ Aires de covoiturage et pôles multimodaux

Ce sujet a été travaillé par 40 % des participant.es qui ont émis 24 propositions.

#### Propositions des participant.es :

- 9 ont concerné l'aménagement des aires (38%) : des propositions ont été faites pour améliorer l'approche écologique des aires et les possibilités de services. Les réflexions ont également porté sur la stratégie d'implantation : typologie, mutualisation d'espaces, périodes d'installation...
- 5 ont concerné le maillage du réseau d'aires (20%) : majoritairement, il s'agit de favoriser la pratique de longue distance d'un côté mais aussi et surtout de rendre possible le covoiturage de courte distance, de proximité, notamment en créant une typologie d'aires en fonction de la localisation, rurale ou plus urbaine.
- 4 ont concerné l'intermodalité (12,5%) : sans surprise, il s'agit de faire en sorte que les aires soient connectées au réseau d'autocars / autobus mais aussi aux pistes cyclables, et au réseau ferroviaire lorsqu'il est présent.
- 3 ont concerné l'information (12,5%) : cartographier les aires semble nécessaire afin d'améliorer la connaissance de l'ensemble des citoyens,

- parmi les autres propositions figurait la question de l'accessibilité des aires (voies réservées ou encore navettes),

#### Suites à donner :

Les participants ont insisté sur l'aménagement même des aires, faisant des propositions sur les équipements attendus, mais aussi sur une typologie d'aires à mettre en place, selon les lieux, de la plus simple (d'un simple panneau) à la plus ambitieuse (des aires fortement pourvues en services et intermodales). Ils ont ensuite particulièrement insisté sur l'importance du maillage, à l'échelle départementale et s'agissant de l'intermodalité.

Là encore, il s'agit donc de créer un vrai réseau d'aires, en proposant une typologie permettant de traiter un maximum de lieux, par des aménagements peu onéreux à certains endroits, des aires plus ambitieuses à d'autres. Surtout, il s'agit que ces aires s'inscrivent dans une logique d'intermodalité avec les autres offres de mobilité.

Les premières actions rapidement réalisables pourraient tout d'abord consister à nommer les aires existantes, lancer ensuite la construction des nouvelles et les répertorier sur des outils de cartographie grand public type Google Maps (et donc Waze par extrapolation) et OpenStreetMap en détaillant le niveau d'équipements de chaque aire. Il serait nécessaire d'intégrer également les aires de covoiturage dans toutes les cartes de transports collectifs (bus et car) afin que les usagers puissent identifier les possibilités d'intermodalité. Enfin, il semble indispensable de répondre aux attentes exprimées en installant sur les aires actuelles les équipements les plus simples mis en avant par les participants comme par exemple des abris, une carte du réseau de covoiturage, de transport en commun, des box vélo sécurisés, des bornes électriques...

#### **En conclusion :**

La Présidente et les élu.es du Département présents ayant pris note de ce qui a été mis en avant au cours de l'atelier, ils ont confié aux services départementaux le soin d'y travailler afin de pouvoir y apporter des réponses concrètes. Des décisions seront rapidement prises et annoncées, en toute cohérence.